



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E17435

VALABLE JUSQU'AU 20/07/2027

ÉDITÉ LE

08/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1997

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/01/2008
40 000

Raison sociale : FIR DEVELOPPEMENT

RUE DE DAVRON LE PETIT AULNAY
78450 CHAVENAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 97B00123

Téléphone : 01 30 54 35 28

Fax : 01 30 54 54 75

Portable : 06 73 88 40 62

Siret : 410 618 425 00038

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2105560PR_00

Site Internet :

E-mail : administratif@fir.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 571317J1244000/001 573044/17

Responsabilité légale :

LE FLOCH ALAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL / HENON YANNÉRIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 571317J1244000/001 573044/17

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/06/2026

Effectif moyen : 38

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	18/07/2023
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE	16/07/2024
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante) Mention RGE	16/07/2024
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	16/07/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	18/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.